

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X  
BULLETIN  
DU PRIEURÉ SAINT-JEAN



2, rue Jean Hoët - 78200 MANTES-la-JOLIE  
Tel. : 01.30.33.58.07 - fax : 01.34.97.83.74 - mail : prieurestjeanmantes@sfr.fr



JANVIER - FEVRIER 2011 N° 119

## Le massacre des innocents

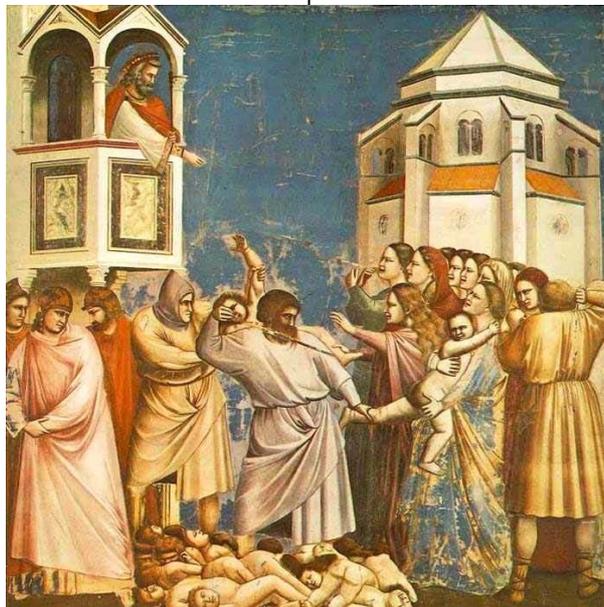
La fête de la Nativité est un événement joyeux, signe de paix. Pourtant, les grands de ce monde ne l'entendent pas de cette oreille. Quand le Christ arrive sur la terre, si les bergers ont suivi l'invitation de l'ange pour voir l'enfant, si les mages ont été conduits par l'étoile jusqu'au plus beau des enfants des hommes, que font les autres ? Tout est refus, refus d'accueillir à Bethléem, refus de laisser vivre Celui qui apporte la véritable vie. La joie de Noël, si elle est surnaturellement pure, est historiquement tachée par la folie des hommes qui, tel Hérode ordonnant le massacre des saints Innocents, sont capables d'une férocité sans borne.

A notre époque, il semble que rien n'ait changé : les chrétiens vont adorer l'Enfant-Dieu dans leurs églises, mais les ennemis du vrai Dieu frappent, et ils frappent sans pitié.

On pourrait dire que les attentats commis à la suite de Noël correspondent, en quelque sorte, à un nouveau massacre des Innocents. La nouvelle année débute par une note sanglante : bombe aux Philippines durant la messe de Noël, bombes et attaques au Nigeria causant 38 morts et plus de 70 blessés, voiture piégée en Egypte avec 21 morts et 97 blessés. L'Irak avait déjà défrayé la chronique fin octobre par l'annonce de 68 morts. Et toujours bien d'au-

tres victimes inconnues, ou prévues lors de la prochaine explosion. C'est à une série d'attaques meurtrières destinées à inspirer la terreur que sont livrées les communautés chrétiennes. Ces faits montrent le courage que doivent manifester les fidèles dans ces pays.

Le Christ est encore une pierre d'achoppement. Certains sont prêts à recourir à la violence la plus extrême pour le chasser de leur univers. Les chrétiens du monde entier, mais surtout les chrétiens d'Orient, sont devenus des cibles qui commencent à peine à émouvoir l'Occident. Il est regrettable de constater que soit nécessaire ce sang pour éveiller les consciences. La presse commence enfin à s'inquiéter sérieusement du sort de ces minorités. Tous les médias, même membres du clan laïc, reconnaissent la tragédie. Ainsi, un Odon Vallet, spécialiste du « Monde des religions » et



peu soupçonné de préférence pour le christianisme, affirme : « En Irak, le choix, c'est la valise ou le cercueil ». N'oublions pas que des chrétiens, pour une bonne moitié, ont déjà quitté le pays. Et plus question de fuite en Egypte comme l'avait fait Saint Joseph, car là comme ailleurs, c'est la persécution. A tel point que Benoît XVI a demandé aux dirigeants du pays de réagir.

La situation des chrétiens d'Orient n'est pas seulement dramatique en raison de ces meurtres répétés. Car la menace ne se résume pas à la seule terreur des groupes armés, eux-mêmes condamnés par les pouvoirs locaux et les autorités religieuses musulmanes. C'est aussi l'étouffement de leurs sociétés où ils subissent brimades et vexations. En Egypte, par exemple, les chrétiens sont considérés comme des citoyens de seconde zone : ils représentaient 50 % des fonctionnaires avant la Deuxième guerre mondiale. Ils en représentent moins de 5 % aujourd'hui. On utilise de nombreux prétextes pour les écraser un peu plus : souvenons-nous, par exemple, de l'épisode récent où ils ont été contraints de tuer leurs porcs, leur richesse, pour raison d'hygiène. Ceci explique la révolte des jeunes chrétiens qui ne voient pas d'efforts de sécurité conséquents malgré les menaces réitérées des terroristes. Face aux policiers, ils leur lançaient « Êtes-vous pour nous ou contre nous ? ». Car souvent, une fois certains coupables interpellés, les attentats sont désignés être commis par des fous isolés, ou les procès se terminent par des non-lieux. Les chrétiens subissent donc non seulement les terroristes mais aussi une chape de plomb de la pression sociale et légale, plus ou moins lourde selon les pays.

Quant aux conversions au christianisme dans ces territoires, ce n'est pas un secret d'affirmer qu'une telle démarche est à haut risque. Risque pour sa réputation, ses biens, son métier, sa santé, sa vie. Les individus qui désirent le baptême sont menacés, et même les membres des institutions dites laïques font souvent tout pour les décourager. Les communautés chrétiennes ont couramment une épée de Damoclès au-dessus de leur tête si on apprend qu'elles ont mené un adulte sur les fonts baptismaux. Elles risquent ainsi de subir mille tracasseries, ou tout simplement d'être démantelées. L'ouvrage récent « Le prix à payer » racontant le parcours d'obstacles d'un converti irakien qui a dû s'exiler pour survivre est un exemple du calvaire soutenu par ces âmes. Et que nombreux sont les témoignages personnels que nous pouvons recenser montrant combien il est dur de vivre de Jésus-Christ sous certaines latitudes.

Espérons que ce pauvre Occident matérialiste fasse un geste pour aider nos communautés qui sont dans la tourmente. Nos pays attendront-ils leur extermination ou leur exil sans lever le petit doigt ? Des mouvements d'opinion ont remué ciel et terre



pour sauver telle ou telle espèce d'animaux en voie d'extinction : la sonnette d'alarme sera-t-elle enfin tirée pour éviter le même sort à toutes ces personnes ?

Et pour nous, chrétiens d'Occident, qui avons la possibilité de faire rayonner Jésus-Christ, recevons ces témoignages comme autant de leçons de courage et de foi. Que ces deux vertus soient les rails qui nous guident dans cette nouvelle année.

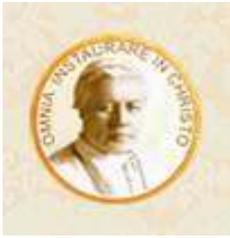
Par-dessus tout, que l'espérance soit notre locomotive. N'oublions pas qu'à Pontmain, il y aura 140 ans le 17 janvier, alors que tout semblait perdu un soir d'hiver, alors que la violence de la guerre faisait rage et que l'invasion de la région semblait imminente, la Sainte Vierge s'est montrée dans le ciel et a redonné l'espérance. Notre mère du ciel a prononcé ces paroles : « Mais priez mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps, mon fils se laisse toucher ». Elle présentait un crucifix rouge sang, digne symbole des souffrances des martyrs. Le sang des martyrs est une semence de chrétiens. Que le sang versé des catholiques soit la graine du renouveau de la foi, en Orient comme en Occident. Comme l'a affirmé Bossuet : « C'est le décret de la Providence que pour annoncer Jésus-Christ les paroles ne suffisent pas : il faut quelque chose de plus violent pour persuader le monde endurci. Il faut lui parler par des plaies, il faut l'émouvoir par du sang ; et c'est à force de souffrir, c'est par les supplices que la religion chrétienne doit vaincre sa dureté obstinée ».

Prions, chers fidèles, pour que le sang ne coule plus, qu'il soit assez abondant pour apporter la véritable paix et la véritable foi au monde toujours trop endurci et à notre âme, toujours trop endormie.

Que Notre Dame de Pontmain nous protège durant cette année que je vous souhaite pacifique et comblée de grâces.

Abbé Bruno France +

# Note sur les propos de Benoît XVI au sujet de l'utilisation du préservatif



## COMMUNIQUÉ DE LA MAISON GÉNÉRALICE

Menzingen, le 26 novembre 2010

Dans un livre-entretien intitulé *Lumière du monde*, paru en allemand et en italien le 23 novembre 2010 et à paraître en français et en anglais le 3 décembre, Benoît XVI admet, pour la première fois, l'utilisation du préservatif « dans certains cas », « pour réduire les risques de contamination » par le virus du sida. Ces propos erronés demanderaient à être clarifiés et corrigés car leurs effets désastreux – qu'une campagne médiatique n'a pas manqué d'exploiter – causent scandale et désarroi parmi les fidèles.

### 1. Ce que Benoît XVI a dit.

À la question « L'Église catholique n'est-elle pas fondamentalement contre l'utilisation de préservatifs ? », le pape répond, selon la version originale allemande : « Dans certains cas, quand l'intention est de réduire le risque de contamination, cela peut quand même être un premier pas pour ouvrir la voie à une sexualité plus humaine, vécue autrement. »

Pour illustrer son propos, le pape donne un seul exemple, celui d'un « homme prostitué ». Il considère que, dans ce cas particulier, cela peut être « un premier pas vers une moralisation, un début de responsabilité permettant de prendre à nouveau conscience que tout n'est pas permis et que l'on ne peut pas faire tout ce que l'on veut ».

Il s'agit donc du cas de quelqu'un qui, commettant déjà un acte contre nature, à des fins vénales, aurait le souci de ne pas – en plus – contaminer mortellement son client.

### 2. Ce que Benoît XVI a voulu dire, selon son porte-parole.

Ces propos du pape ont été perçus, par les médias et les mouvements militant en faveur de la contraception, comme une « révolution », un « tournant » ou à tout le moins une « brèche » dans l'enseignement moral constant de l'Église sur l'usage des moyens contraceptifs. C'est pourquoi le porte-parole du Vatican, le P. Fe-

derico Lombardi, a fait paraître une note explicative le 21 novembre où l'on peut lire : « Benoît XVI considère une situation exceptionnelle où l'exercice de la sexualité représente un véritable risque pour la vie de l'autre. Dans ce cas, le pape ne justifie pas moralement l'exercice désordonné de la sexualité, mais retient que l'utilisation du préservatif pour diminuer le danger de contagion est un premier acte de responsabilité, un premier pas sur le chemin vers une sexualité plus humaine, plutôt que de ne pas en faire usage, exposant l'autre au péril de sa vie ».

Il convient ici de noter, pour être exact, que le pape parle non seulement d'un « premier acte de responsabilité », mais aussi d'un « premier pas vers la moralisation ». Dans le même sens, le cardinal Georges Cottier qui fut théologien de la Maison pontificale sous Jean-Paul II et au début du pontificat de Benoît XVI, avait déclaré lors d'un entretien à l'Agence Apcom le 31 janvier 2005 : « Dans des situations particulières – et je pense à des milieux où circule la drogue ou à des milieux où règnent une grande promiscuité humaine et une grande misère, comme dans certaines zones d'Afrique et d'Asie – dans ces cas-là, l'utilisation du préservatif peut être considérée comme légitime ».

Légitimité de l'usage du préservatif envisagé comme un pas vers la moralisation, dans certains cas, tel est le problème posé par les propos du pape dans *Lumière du monde*.

### 3. Ce que Benoît XVI n'a pas dit et que ses prédécesseurs ont toujours dit :

**« Aucune 'indication' ou nécessité ne peut transformer une action intrinsèquement immorale en un acte moral et licite. »** (*Pie XII, Allocution aux sages-femmes du 29 octobre 1951*)

**« Aucune raison assurément, si grave soit-elle, ne peut faire que ce qui est intrinsèquement contre-nature devienne conforme à la nature et honnête. »** (*Pie XI, Encyclique Casti Connubii*)

Or, l'usage de préservatifs est contre-nature en ce qu'il détourne un acte humain de sa fin naturelle. Leur utilisation demeure donc toujours immorale.

A la question claire du journaliste « L'Église catholique n'est-elle pas fondamentalement contre l'utilisation de préservatifs ? », le pape répond par une situation exceptionnelle et ne rappelle pas que l'Église est toujours fondamentalement opposée à l'usage des préservatifs.

Or, que l'utilisation du préservatif soit une action intrinsèquement immorale et matière à péché mortel, est un point constant dans l'enseignement traditionnel de l'Eglise, par exemple chez Pie XI et Pie XII, et même dans la pensée de Benoît XVI disant au journaliste qui l'interroge : « Evidemment, l'Eglise ne considère pas le préservatif comme une solution réelle ni morale », mais le pape l'admet néanmoins « dans certains cas ». Cela est pourtant inadmissible au regard de la foi : « Aucune raison, enseigne Pie XI dans *Casti Conubii* (II, 2), assurément, si grave soit-elle, ne peut faire que ce qui est intrinsèquement contre-nature devienne conforme à la nature et honnête ». Ce que rappelle Pie XII dans son Allocution aux sages-femmes du 29 octobre 1951 : « Aucune 'indication' ou nécessité ne peut transformer une action intrinsèquement immorale en un acte moral et licite ». Ce que saint Paul affirmait : « Ne faisons pas le mal pour qu'il en advienne un bien » (*Rm 3, 8*).

Benoît XVI semble envisager le cas de ce prostitué selon les principes de la « morale de gradualité » qui veut permettre certains délits moins graves pour amener progressivement les délinquants de délits extrêmes à l'innocuité. Ces délits moindres ne seraient pas moraux, sans doute, mais le fait qu'ils fassent partie d'un cheminement vers la vertu les rendrait licites. Or **cette idée est une grave erreur parce qu'un moindre mal reste un mal quel que soit le signe d'amélioration qu'il donne.** « En vérité, enseigne Paul VI dans *Humanae vitae* (n° 14), s'il est parfois licite de tolérer un moindre mal moral afin d'éviter un mal plus grand ou de promouvoir un bien plus grand, il n'est pas permis, même pour de très graves raisons, de faire le mal afin qu'il en résulte un bien (cf. *Rm 3, 8*), c'est-à-dire de prendre comme objet d'un acte positif de la volonté ce qui est intrinsèquement un désordre et par conséquent une chose indigne de la personne humaine, même avec l'intention de sauvegarder ou de promouvoir des biens individuels, familiaux ou sociaux ».

Tolérer un moindre mal n'équivaut pas à rendre ce mal « légitime », ni à l'inscrire dans un processus de « moralisation ». Dans *Humanae vitae* (n°14), il est rappelé que : « C'est une erreur de penser qu'un acte conjugal rendu volontairement infécond et par là intrinsèquement déshonnête, puisse être rendu honnête par l'ensemble d'une vie conjugale féconde », de même il faut dire

que c'est une erreur d'avancer l'idée que le préservatif, en soi déshonnête, puisse être rendu honnête par le cheminement espéré vers la vertu d'un prostitué qui l'utilise.

A l'opposé d'un sevrage qui passerait d'un péché « plus mortel » à un péché « moins mortel », l'enseignement évangélique affirme clairement : « Va et désormais ne pêche plus » (*Jn 8, 11*), et non pas « va et pêche moins ».

#### 4. Ce que les catholiques ont besoin d'entendre de la bouche du pape.

Certes un livre-entretien ne peut pas être considéré comme un acte du magistère, a fortiori lorsqu'il s'écarte de ce qui a été enseigné de façon définitive et invariable. Il n'en demeure pas moins que les médecins et les pharmaciens qui refusent courageusement de prescrire et de délivrer préservatifs et contraceptifs par fidélité à la foi et la morale catholiques, et que plus généralement toutes les familles nombreuses attachées à la Tradition ont impérieusement besoin d'entendre que l'enseignement pérenne de l'Eglise ne saurait changer au fil du temps. Ils attendent tous le rappel ferme que la loi naturelle, comme la nature humaine où elle est gravée, est universelle.

Or dans Lumière du monde se trouve une affirmation qui relativise l'enseignement d'*Humanae Vitae* en désignant ceux qui le suivent fidèlement comme des « minorités profondément convaincues » offrant à d'autres « un modèle fascinant à suivre ». Comme si l'encyclique de Paul VI fixait un idéal presque hors d'atteinte ; ce dont s'était déjà facilement persuadée la grande majorité des évêques pour mieux glisser cet enseignement sous le boisseau – là où précisément le Christ nous défend de mettre la « lumière du monde » (*Mt 5, 14*).

L'exigence évangélique deviendrait-elle malheureusement l'exception destinée à confirmer la règle générale du monde hédoniste dans lequel nous vivons ? Ce monde auquel le chrétien ne doit pas se conformer (cf. *Rm 12, 2*), mais qu'il doit transformer comme « le levain dans la pâte » (cf. *Mt 13, 33*) et auquel il doit donner le goût de la Sagesse divine comme « le sel de la terre » (*Mt 5, 13*).

## INTENTION DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE



Janvier 2011 :

*Nos discussions avec Rome, afin qu'elles portent du fruit pour toute l'Eglise.*

# Doctrine

## La Petite somme théologique de saint Thomas d'Aquin

par R.P. Lebrethon

Cette rubrique doctrinale, tirée de la Somme théologique de Saint Thomas d'Aquin par M. l'abbé F. Lebrethon, il nous est agréable de l'intituler « *Doctrina cum pietate* ». C'était la devise du séminaire français de Rome. Cette maxime invitait les membres de ce dernier à joindre, à unir dans leur vie d'étudiants, la doctrine et la piété. L'une ne va pas sans l'autre. Elles sont les deux mouvements, qui, comme le balancier d'une horloge, rythment la vie du séminariste. La doctrine va nourrir la piété, et cette dernière, par la grâce de Dieu, éclaire la doctrine.

Si cela est bien vrai pour l'étudiant en théologie, il en est de même pour la vie chrétienne de tout fidèle. Ne nous étonnons pas si nous sommes secs, arides dans nos prières quotidiennes ; ne nous étonnons pas de cette nonchalance et de notre mollesse dans la récitation de notre chapelet journalier. Si cet état peut provenir d'une disposition divine, nommée désolation, ou d'un trait de notre caractère qu'il faut combattre, bien souvent la raison en revient à nos manquements dans l'étude de notre sainte religion.

« L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » (St Matthieu Ch. 4). Alors, une fois par semaine, en famille, sous la direction de son chef, pourquoi ne pas consacrer une demi-heure, voire une heure, à l'étude d'un point particulier de la doctrine chrétienne ?

Notre prière jointe à cette étude de la doctrine, sera un puissant moyen pour nous aider dans l'accomplissement de nos devoirs de bons chrétiens. Alors nous comprendrons ce que nous dit Notre-Seigneur dans son Evangile : « Mon joug est doux et mon fardeau léger. »

### PRESCRIPTIONS LÉGALES OBSERVÉES A L'ÉGARD DE L'ENFANT JÉSUS ; D'ABORD, DE LA CIRCONCISION.

**Convenance de la circoncision. - Le nom de Jésus. -  
Son oblation. - La purification de Marie.**

#### 1. - Le Christ a-t-il dû être circoncis ?

Il est écrit : « Lorsqu'arriva le huitième jour auquel on devait circoncire l'enfant. » (Luc, II, 21.)

Le Christ a voulu être circoncis pour plusieurs raisons. Il a montré par là qu'il avait une chair humaine, - que la circoncision était d'institution divine, - qu'il était de la race d'Abraham, - qu'il obéissait à la loi, - qu'il en prenait sur lui le fardeau, afin de nous en décharger. « Dieu, dit saint Paul, a envoyé son Fils, formé sous l'empire de la loi, pour racheter ceux qui étaient soumis à la loi. » (Gal. IV, 4.)

La circoncision du Christ avait aussi pour but notre circoncision spirituelle.

#### 2. - Est-ce avec raison que l'on donna au Christ le nom de Jésus ?

Les noms que Dieu lui-même impose expriment toujours quelque don du ciel. - Le Christ, établi par une disposition de la grâce divine pour être le Rédempteur du genre humain, a reçu avec raison le nom de Jésus, qui signifie Sauveur. L'ange avait indiqué ce nom d'avance, non seulement à Marie, mais à Joseph. Le nom de Jésus est renfermé, de quelque manière dans tous les autres dont parle l'Écriture. Ainsi celui d'Emmanuel (*Dieu avec nous*) désigne, la cause du salut par l'union hypostatique de la nature divine avec la nature humaine. - Dans les noms d'Admirable, Orient, etc., c'est toujours l'idée du salut qu'on entend exprimer.

#### 3. - Était-il convenable que le Christ fût offert dans le temple ?

Il y avait dans la loi deux préceptes concernant les enfants nouveau-nés : l'un, d'offrir un sacrifice, lorsque les jours de la purification de la mère étaient accomplis ; le second, de consacrer au Seigneur tous les premiers-nés des enfants d'Israël. Il convenait que ces deux préceptes fussent observés à l'égard de Notre-Seigneur, premier-né et fils unique de sa mère. Voilà pourquoi il est dit dans l'Évangile : « Ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur et pour offrir l'hostie, selon ce qui est écrit dans la loi. » (Luc, II, 22.)

Le Fils de Dieu s'est fait homme et a été circoncis pour nous ; pour nous aussi il a voulu être consacré au Seigneur, dans le but de nous apprendre, à nous y consacrer nous-mêmes.

On présenta pour lui deux tourterelles, offrande des pauvres, parce que, « tout riche qu'il était, il se faisait pauvre pour les hommes, afin de les enrichir de sa propre indigence. » (2 Cor. VIII. 9.)

#### 4. - Était-il convenable que Marie vint au temple pour sa purification ?

Marie, par sa nouvelle dignité, était exempte des observances de la loi ; mais le Christ, qui avait observé la circoncision et les autres prescriptions légales, voulut qu'elle accomplit le précepte de la purification pour donner l'exemple de l'obéissance, rendre témoignage à la loi et enlever aux Juifs tout sujet de calomnie.

L'Évangile en touche quelque chose en disant : « Quand le jour de sa purification fut arrivé, selon la loi de Moïse... » (Luc, II, 22) ; paroles qui indiquent que Marie agissait par respect pour le précepte de la loi.



# Dossier spirituel 2011

## Saint Pascal Baylon

Le jour de la Pentecôte, 16 mai 1540, naissait à Torre-Hermosa, bourg d'Espagne, l'enfant que le Pape Léon XIII devait choisir comme patron des œuvres eucharistiques.

Dès son plus jeune âge, l'enfant montra des signes d'une grande piété. Un dimanche, sa maman l'amena dans ses bras à la Grand'Messe. Il suivait avec une attention extraordinaire toutes les cérémonies, tous les mouvements du prêtre.

Quand arriva le moment de la consécration et que Jésus-Hostie fut élevé aux regards des fidèles, il tressaillit dans les bras de sa mère. Depuis ce jour, le petit Pascal se sentit irrésistiblement attiré vers le tabernacle. Il ne marchait pas encore lorsque, un jour, sa pauvre maman le chercha partout : il avait disparu ! Après des transes mortelles, elle finit par le retrouver au bas de l'autel ! « A quatre pattes » comme les tout-petits, il s'était traîné jusqu'à l'église ! Et il était si absorbé, son regard fixé sur le tabernacle ne s'en détachant pas, qu'il ne s'aperçut même pas du bruit que fit sa mère pour venir jusqu'à lui.

À sept ans, l'enfant fut chargé de garder les moutons de son père. Deux pensées occupaient toutes ses journées : Jésus-Hostie et la Vierge qui nous a donné le Dieu de l'Eucharistie.

Pascal apprit à lire et à écrire tout seul, afin de pouvoir lire les louanges de Dieu et de sa sainte Mère. Avec son couteau, il tailla dans son bâton de berger une naïve image de Notre-Dame, surmontée de la croix ; au-dessus, son couteau avait fait rayonner l'Hostie du tabernacle.

Saint François d'Assise, accompagné de sainte Claire, lui apparut pour l'engager de la part de Dieu à être religieux. Une seconde apparition eut lieu plus tard et cette fois, saint François lui apportait l'Habit de son Ordre. Pascal partit donc. Mais au couvent où il vint frapper, on le trouva trop jeune : il n'avait que dix-sept ans. Il fut obligé de se replacer comme berger aux environs du monastère.

Sa souffrance de ne pas pouvoir assister chaque jour à la Messe était si grande que ses maîtres avaient souvent pitié de lui et l'y envoyaient en semaine. Quand il n'y allait pas, il y suppléait en suivant la messe et en se tenant uni au prêtre, comme s'il avait été au pied de l'autel. Un jour que la cloche du monastère annonçait l'élévation, il supplia Jésus : « Ô maître adoré, faites donc que je vous voie ! » À peine sa plainte d'amour était-elle jetée vers le ciel, qu'il vit descendre une étoile resplendissante, puis apparut l'Hostie sainte sortant d'un calice, devant laquelle les Anges étaient prosternés. Cette vision se renouvela fréquemment.

Enfin, après deux ans d'attente douloureuse, Pascal fut admis au monastère. Nommé portier du couvent

et perpétuellement dérangé, même pendant les Messes successives qu'il servait avec tant d'amour, il n'en perdait pas pour cela le recueillement. Cent fois par jour, il allait ouvrir la porte et demandait ce qu'on voulait, toujours souriant, toujours aimable. Jamais novice ne fut plus humble, plus fervent, plus docile. Le tabernacle était sa vie ! Il passait des nuits entières devant le Saint-Sacrement. Au sortir de la Sainte Table, son visage devenait lumineux et d'une beauté céleste. Il avait le don de prophétie comme celui des miracles.



Il mourut à cinquante-deux ans, le jour de la Pentecôte au moment où la clochette sonnait l'élévation.

Les miracles aussitôt éclatèrent nombreux. Pendant le service des funérailles, ses yeux s'ouvrirent deux fois, au moment de l'élévation de l'Hostie, ensuite à celle du Calice. Souvent des coups mystérieux sortirent de sa châsse glorieuse, tantôt quand des bavards causaient devant le Saint-Sacrement, tantôt quand la lampe du sanctuaire était sur le point de s'éteindre, tantôt quand le sacristain négligeait de faire la génuflexion en passant devant le Saint-Sacrement ou que le servant oubliait de sonner à l'élévation.

Léon XIII l'a choisi comme patron de toutes les œuvres eucharistiques parce que, disait le Bref, il tient le premier rang parmi les saints qui ont le plus aimé la sainte Hostie.

## Plaintes de Notre-Seigneur

« Étant une fois devant le saint Sacrement, un jour de son octave, je reçus de mon Dieu des grâces excessives de son amour, et me sentis touchée du désir de quelque retour, et de lui rendre amour pour amour, et il me dit : « Tu ne m'en peux rendre un plus grand qu'en faisant ce que je t'ai déjà tant de fois demandé. » Alors me découvrant son divin Cœur : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes, qu'il n'a rien épargné, jusqu'à s'épuiser et se consommer pour leur témoigner son amour ; et pour reconnaissance, je ne reçois de la plupart que des ingratitude, par leurs irrévérences et leurs sacrilèges, et par les froideurs et les mépris qu'ils ont pour moi dans ce Sacrement d'amour. Mais ce qui m'est encore le plus sensible est que ce sont des cœurs qui me sont consacrés qui en usent ainsi. C'est pour cela que je te demande que le premier vendredi d'après l'octave du Saint-Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer mon Cœur, en communiant ce jour-là, et en lui faisant réparation d'honneur par une amende honorable, pour réparer les indignités qu'il a reçues pendant le temps qu'il a été

exposé sur les autels. Je te promets aussi que mon Cœur se dilatera pour répandre avec abondance les influences de son divin amour sur ceux qui lui rendront cet honneur. »

Sainte Marguerite-Marie (*Autobiographie*), 16 juin 1675



« Je veux révéler aux âmes l'amertume dont fut abreuvé mon Cœur au moment de la Cène. Car si ma joie fut grande à la pensée des âmes dont Je Me faisais l'Aliment et le Compagnon, et dont jusqu'à la fin des siècles Je recevrais les témoignages d'adoration, de réparation et d'amour... ma Tristesse ne fut pas moindre à la vue de tant d'autres qui Me délaisseraient ou ne croiraient même pas à ma Présence réelle.

En combien de cœurs souillés par le péché ne devrais-je pas entrer... et que de fois ma Chair et mon Sang profanés ne serviraient qu'à la condamnation de tant d'âmes !...

Ah ! comme Je vis en ce moment les sacrilèges, les outrages et les abominations sans nom qui se commettraient contre Moi... Combien d'heures... combien de nuits, Je resterais seul au tabernacle !... et que d'âmes repousseraient les appels pleins d'amour que Je leur adresserais de cette demeure !

C'est par Amour pour les âmes que Je suis Prisonnier dans l'Eucharistie. Je reste là afin qu'elles puissent venir, en toutes leurs peines, chercher leur consolation près du plus tendre des cœurs, du meilleur des pères et de l'Ami qui ne les abandonne jamais.

L'Eucharistie est l'invention de l'Amour !... Et cet Amour qui s'épuise et se consume pour le bien des âmes, ne trouve pas de correspondance !...

J'habite avec les pécheurs, afin d'être leur Salut et leur Vie, le Médecin et en même temps le Remède de toutes les maladies qu'engendre leur nature corrompue. Et, en échange, ils s'éloignent, M'outragent et Me méprisent...

Ah ! pauvres pécheurs ! ne vous écarter pas de Moi... Nuit et jour, je vous attends au tabernacle. Je ne vous reprocherai pas vos crimes... Je ne les jetterai pas à votre face... Mais Je les laverai dans le Sang de mes Plaies. Ne craignez pas... venez à Moi... Si vous saviez combien Je vous aime !...

Et vous, âmes chéries, pourquoi restez-vous froides et indifférentes à mon Amour ?... Je sais que les besoins de votre famille... de votre maison... les exigen-

ces du monde... vous sollicitent sans cesse... Cependant, ne trouverez-vous pas un instant pour venir Me donner une preuve d'amour et de reconnaissance ? Ah, ne vous laissez pas entraîner par mille préoccupations inutiles et réservez un moment pour visiter et recevoir le Prisonnier d'Amour !...

Si votre corps est affaibli ou malade, ne prenez-vous pas le temps de recourir au médecin qui doit vous guérir ?... Venez donc à Celui qui peut rendre à votre âme la force et la santé, et donnez une aumône d'amour à ce Prisonnier divin qui vous attend, vous appelle et vous désire...

Tous ces sentiments M'envahirent au moment de la Cène, Josefa. »

Soeur Josefa Menendez (*Un appel à l'amour*), p. 292-293

« De quelle ingratitude les hommes paient-ils mon amour de retour ! Je serais moins offensé si je les avais moins aimés. (...)

Ils me laissent seul de jour comme de nuit dans les églises. Ils ne se soucient plus du sacrement de l'autel ; on ne parle plus de ce sacrement d'amour ; et même ceux qui en parlent, hélas, avec quelle indifférence, avec quelle froideur ils le font !

Mon Cœur est oublié. Personne n'a plus souci de mon amour. Je suis toujours dans la tristesse. Pour beaucoup, ma maison est devenue un théâtre ; il en est ainsi de mes ministres eux-mêmes, que j'ai toujours regardés avec prédilection, que j'ai aimés comme la pupille de l'oeil. Eux, ils devraient reconforter mon cœur plein d'amertume, ils devraient m'aider à sauver des âmes. Or, qui le croirait, je reçois de leur part beaucoup d'ingratitude. Je vois, mon fils, beaucoup de ceux-là qui... me trahissent avec des airs hypocrites par des communions sacrilèges, foulant aux pieds les lumières et les forces que je ne cesse de leur donner... » (...)

« Mon Fils, j'ai besoin d'âmes victimes pour apaiser la juste colère de mon Père ; renouvelle-moi le sacrifice de tout ton être, et fais-le sans aucune réserve. »



St Padre Pio - *Recueil de lettres* (12 mars 1913), p. 334-335

**Pèlerinage de Pentecôte - 11, 12 et 13 juin 2011**  
**La Messe du lundi à Paris, sera précédée d'une grande procession**

# A propos..... des Exercices spirituels de St Ignace.



## **PERSÉVÉREZ, REVENEZ, RECRUTEZ.**

Au chapelet, au rosaire, à la lecture spirituelle qui se continuera en oraison, en méditation, qui vous uniront tout le jour à Notre Seigneur Jésus-Christ et à Notre-Dame.

Revenez puiser la lumière et la force dans ces saints Exercices de saint Ignace transmis du Ciel par la Vierge Marie pour s'opposer aux forces du Mal.

Recrutez pour que cette Croix ne soit pas inutile, désertée, abandonnée, méconnue.

## **Conversions en chaîne**

### **Les cyclistes**

Apôtre inlassable comme c'est vrai. Notre ingénieur s'occupe de jeunes. Il encourage les sports... le cyclisme surtout. Une jeune coureur, d'origine slave est chrétien orthodoxe... « Il faut arranger ça dit l'ingénieur. Tu vas aller à la retraite, toi aussi ! » Et le jeune cycliste va à la retraite et en revient transformé. A son tour il envoie plusieurs copains, fervents du vélo.

Un jour, il déclare à son grand ami l'ingénieur : « Pas très loin d'ici dans un village, je connais un bon réparateur de motos-vélos. Ce fut dans son temps un vrai cycliste, un champion de classe internationale... Il faillit être champion du monde derrière moto sur le vélodrome de Munich, quelques années avant la guerre. Il n'arriva que 2<sup>ème</sup>... il est d'origine espagnole, il y a 35 ans, m'a-t-il dit, qu'il n'est plus entré dans une église. »

- Mais il faut l'envoyer à la retraite, ton réparateur ! Lui as-tu parlé de la retraite ?

- Mais certainement, j'ai insisté même... ça l'a tellement mis en colère qu'il voulait m'envoyer son pied quelque part ! »

- Et alors, que veux-tu que j'y fasse ? »

- Voilà : il aime toujours beaucoup son vélo. Il faudrait que nous puissions partir 3 ou 4. Nous lui demanderions de nous entraîner jusqu'à la maison de retraites des Mées. Il adore ça, ces sorties du dimanche à vélo. Justement la prochaine retraite commence un lundi à midi... on s'arrangerait pour coucher là-bas le dimanche soir, puis le lundi matin on essaierait de le décider à rester, c'est peut-être un moyen. »

- Et tu comptes sur moi pour ça ?

- Mais certainement !

- Mais tu n'y es plus mon vieux ; conduire ma voiture, ça va, mais une bicyclette ! ». Il y a 12 ans ou 14 que je ne suis plus monté en vélo... tu réalises ?... puis 120 km pour aller et autant pour revenir... c'est impossible.

- Monsieur l'ingénieur il faut absolument que vous veniez... car lorsque je dirai à notre champion qu'il s'agit d'entraîner un ingénieur... ça le flattera et il marchera certainement ! »

- Ben, mon vieux, tu m'en sors une bonne toi, 240 km en vélo !!

Et notre ingénieur acheta une bicyclette... de course évidemment, avec les guidons recourbés... et chaque soir il fait un peu d'entraînement avec son jeune ami. Le premier jour dix km furent bien suffisants... mais on augmente un peu chaque fois. D'autant plus que l'ingénieur se rend compte que ça lui fait perdre du poids, ce qui est appréciable et qu'il se porte

mieux. Et enfin, un soir, où ils ont réussi à dépasser 100 km il déclare triomphant à son entraîneur : « Cette fois on y est. Fin prêt. Nous pouvons maintenant partir dimanche pour la maison des Mées. Avertis ton champion ». Ils invitent un autre ARP (Ancien Retraitant Paroissial), lui aussi fervent du vélo et le dimanche suivant, nos quatre coureurs, car l'ex-champion a été vite décidé - partent pour leur équipée dans les Basses-Alpes. On s'arrange pour arriver le soir à la maison de retraites. Les Pères CPCR au courant de la combinaison, les font manger puis les envoient se reposer. « Nous partirons demain... ? » demande l'ex-champion.

« Oui, nous partirons demain ».

Le lendemain après la messe matinale et le petit déjeuner, l'ex-champion un peu inquiet devant la lenteur des préparatifs de départ, demande :

- Alors... on part ou on part pas ?...

- On part pas dit l'ingénieur... on reste

- On reste ?... mais jusqu'à quand ?

- Jusqu'à samedi !!!

- Jusqu'à samedi ? mais vous n'êtes pas fous tous les trois, avec tout le travail que j'ai à l'atelier et ma femme qui ne sait pas ouvrir le magasin ! elle n'est même pas avertie que je couchais... Restez... Vous... si ça vous plaît... mais moi je m'en vais... ! Et tous les trois de s'accrocher à lui - si l'on peut dire - pour essayer de le décider à rester. Devant la porte de la maison des Mées, dans le jardin, il discutent et ils discutent encore. Mais nous remarquons que, pendant que deux retraitants essaient de le convaincre le 3<sup>ème</sup> est à la chapelle. Ils font une course de relais... spirituelle... et admirable... car ils se remplacent à bout d'arguments, il y en aura toujours un devant le Saint Sacrement pendant que les deux autres combattent dehors.

Enfin après des heures de lutte, le champion, plus transpirant sans doute qu'au championnat du monde de Munich déclare : « Écoutez... pour vous faire plaisir, bien que vous m'ayez joué un vilain tour, j'accepte de rester un jour, mais un jour seulement. Demain sans faute je partirai, je vais d'abord avertir ma femme au téléphone. Elle va croire que je déménage. Elle n'aura pas tort ». Et le champion resta un jour... puis deux, puis trois, puis quatre, et cinq ! Vaincu comme à Munich, mais par la grâce cette fois... Et il repartit le samedi plus heureux qu'un champion du monde, léger, rajéuni, rayonnant ; il y avait 35 ans qu'il n'avait plus reçu Notre-Seigneur dans son cœur.

à suivre...

## MON PLUS BEAU NOËL - (Histoire vraie)

Il est si loin ce souvenir qu'il me faut parler aujourd'hui de l'enfant que j'étais alors comme d'un étranger... Mais si je fais le récit de ce véritable « Conte de Noël » c'est que, je m'aperçois que je n'en ai jamais vécu de plus beau tout au long de ma vie !

« Petit Georges donc vient de se réveiller... C'est la nuit de Noël et ses parents sont à la Messe de Minuit. Quand ils rentreront, les souliers qui garnissent le devant de la cheminée seront sans doute pleins de merveilleuses choses. Le Bon Dieu ne pense-t-il pas à tous, petits et grands, en cette nuit bénie ? Dans la chambre voisine grand-mère, trop âgée pour sortir si tard, dort. Soudain, du rez-de-chaussée, parvient un bruit léger de pas. « Je parie que c'est le Petit Jésus qui passe », se dit Georges... Une idée lui vient aussitôt en tête : surprendre le céleste visiteur !... Sautant de son lit, pieds nus il descend l'escalier. A la dernière marche il s'arrête et tend l'oreille : un prudent va-et-vient se produit dans la cuisine ! Jésus a trouvé tout de suite le bon endroit, se dit Georges. C'est là en effet que toute la famille a déposé ses chaussures ! Le bambin avance dans l'ombre. La porte de la cuisine est fermée... Seule une faible lumière en souligne un peu le seuil. « Tiens, songe le garçonnet, Jésus doit s'éclairer avec une bougie ! Il n'a pas dû trouver le bouton électrique ! » Sur la pointe des pieds l'enfant approche de la porte, puis tourne doucement la poignée qui se met à grincer. Aussitôt la lumière disparaît ! Le Petit Jésus aurait-il peur ? Il faut vite le rassurer ! Georges achève donc d'ouvrir puis, d'un petit doigt résolu, appuie sur le commutateur. Aussitôt une vive clarté inonde la cuisine. Un homme est là, debout devant la cheminée ! Sa besace, déposée sur la table, semble bien garnie... Il tient dans sa main gauche une grosse orange, de l'autre une superbe boîte de chocolat qu'il vient d'enlever des souliers de Georges ! Le mystérieux inconnu est un voleur ! L'enfant le regarde avec de grands yeux où se lit une immense déception : « Alors, c'est pas toi le Petit Jésus ? » demande-t-il d'une voix blanche. Devant tant de candeur le vagabond est tout décontenancé. C'est la première fois qu'un enfant le regarde sans avoir peur de lui ! Les traits détendus, Georges même lui sourit : « Ah ! je comprends, murmure le garçon, tu es saint Joseph ! Le Petit Jésus ne serait pas malade, par hasard, qu'il t'ait envoyé à sa place ? Ça t'ennuie peut-être que je te dérange ? Oh ! la belle orange que tu allais me mettre. Et cette grosse boîte ? C'est du chocolat, dis ? » L'inconnu regarde tour à tour l'orange et la boîte qu'il n'a pas lâchées... On dirait qu'il les voit pour la première fois. « Et qu'est-ce que tu as apporté pour papa et maman, bon saint Joseph ? » continue le garçon. Du coup l'homme sourit. Il est saint Joseph ! Ça, par exemple, ça sort de l'ordinaire. Et il entre dans le jeu. Facile d'ailleurs. Sa besace n'est-elle pas garnie de tout ce qu'il vient de voler ? Le vagabond remet l'orange et la boîte sur les pe-

tits souliers puis tire une pipe neuve et un paquet de tabac. « Oh ! Papa qui voulait tant une pipe ! » s'écrie l'enfant. C'est ensuite le tour d'un châle en belle laine. « Ça c'est pour maman, dit Georges. Tu es chic, tu sais ! Tu as pensé à tout ! Maman désirait tant une écharpe... Et papa a cassé, il y a trois jours, sa belle pipe de la fête des Pères ! » Viennent ensuite un gros saucisson qu'on devine truffé, une magnifique dinde qui semble n'aspérer qu'à être mise au four. Quand l'inconnu a terminé sa distribution Georges lui prend soudain la main en un geste d'affection. Bizarre cette sensation !... Cette main potelée, encore toute chaude de la tiédeur du lit d'où elle sort, lui rappelle d'autres « menottes », glacées celles-là et dures comme des bracelets d'acier ! Et le bonhomme sent les larmes lui monter aux yeux... « Quand papa et maman rentreront, ajoute Georges, je leur dirai que je t'ai vu ! » Ces paroles rompent aussitôt le charme. « Ah ! non, dit l'inconnu, pas de ça surtout ! » Et son visage se durcit car il a repris conscience de la réalité. Les parents vont rentrer et il est temps de disparaître. « C'est peut-être ton heure de partir ? demande Georges inquiet. Déjà ! Avant que tu t'en ailles je voudrais t'embrasser, tu veux ? » C'est le coup de grâce pour le pauvre dévoyé. Abandonnant la lutte il se penche vers l'enfant et lui tend sa joue mal rasée. Quand il sent les lèvres toutes pures du bambin sur son visage et le bras frêle qui encercle son cou comme un collier de tendresse, de grosses larmes roulent sur sa rude face ravagée de profondes rides. Ah ! qu'il est doux cet instant ! Comme il voudrait à son tour le prolonger longuement ! « Tu piques un peu, tu sais, saint Joseph, dit Georges en souriant. - Je n'ai pas eu le temps de me raser, tu comprends, répond l'homme bouleversé. J'ai tellement de travail ces jours-ci ! » D'ailleurs dans la nuit de Noël on comprend tout... Et Georges, s'il n'imaginait pas un saint Joseph aussi mal rasé est tout de même enchanté de l'avoir rencontré ! Il trouve même qu'il a fort bien remplacé l'Enfant-Jésus... « Maintenant va te recoucher, lui dit l'homme en se dégageant de sa douce étreinte. Il se fait tard et tes parents vont arriver. Eux ne doivent pas me voir ici ! » Et, après un dernier regard jeté vers la cheminée maintenant bien garnie, le pauvre hère remet sa besace, toute plate, sur son épaule, ouvre la porte et disparaît dans la nuit... Là-bas, dans la petite église illuminée, les cloches sonnaient la fin de la Messe de Minuit ! »

Depuis ce jour de ma lointaine enfance je n'ai rien su de cet inconnu que ma candeur naïve avait soudain changé en généreux saint Joseph. J'imagine qu'il a dû parfois, à certains jours de détresse, passer sa main sur cette joue où, la nuit de Noël, s'étaient posées les lèvres innocentes d'un enfant. Ce baiser au moins il pouvait l'emporter sans être un voleur. Et aujourd'hui encore, après tant d'années écoulées, s'il est encore de ce monde je le lui donne de tout cœur !

*Georges d'AURAC.*

## Magistère L'éducation selon les papes (VI)

### Tout faire pour que les jeunes catholiques soient élevés dans des écoles catholiques.

« C'est donc l'avis de tous qu'on ne peut approuver les écoles neutres, c'est-à-dire dépourvues de religion; au contraire tous admettent qu'il doit y avoir des écoles confessionnelles (comme il arrive dans les régions où les fidèles sont mêlés aux non-catholiques), c'est-à-dire des écoles où les enfants sont convenablement instruits de la religion par ceux que les évêques ont jugés propres à ce magistère. Dès lors, Vénérables Frères, il est nécessaire que vous vous efforciez, d'un commun accord avec les autres évêques de votre région, par vos conseils et vos actes, d'empêcher que les enfants catholiques n'accomplissent leur éducation littéraire dans les établissements où est négligée leur instruction religieuse et où il y a danger évident de perversion pour leurs moeurs. » *Léon XIII : Let. Quae conjunctim, 23 mai 1892, aux évêques de la Province de New-York.*

« Parmi les bonnes œuvres, vous avez rappelé tout à l'heure, et avec raison, comme méritant une place à part, l'éducation religieuse de l'enfance et de la jeunesse, la fondation d'écoles où des maîtres instruits et pieux enseignent aux enfants, avec les lettres humaines, les vérités et les préceptes de la religion. C'est là en effet le point de départ de tout progrès et de toute civilisation, et l'unique source d'où découle le véritable bonheur des peuples. Préparer ainsi à votre patrie des générations chrétiennes, soumises à Dieu et à son Eglise, former des héros prêts à tout sacrifier au devoir, voilà, bien



chers fils, un objet digne d'exciter votre généreuse et sainte émulation. *Léon XIII : Al. à des pèlerins français, 13 avril 1888.*

Afin de mieux assurer la victoire, Nous vous exhortons vivement à multiplier et à favoriser les écoles partout où il y a des populations catholiques, même dans les plus humbles villages et les hameaux, et à faire en sorte que la jeunesse soit préservée de toute doctrine erronée, et reçoive partout une instruction et une éducation conformes aux enseignements de la foi et de la morale catholiques. *Léon XIII Al. à des pèlerins hollandais, 29 avril 1888.*

### L'éducation a pour but de former l'homme en vue de sa perfection individuelle et de sa fin dernière qui est l'ordre surnaturel.

C'est ce que Pie X, de sainte mémoire, a clairement exprimé : « Quoi que fasse un chrétien, même dans l'ordre des choses terrestres, il ne lui est pas permis de négliger les biens surnaturels ; bien plus, il doit, selon les enseignements de la sagesse chrétienne, diriger toutes choses vers le Souverain Bien comme vers la fin dernière. En outre, toutes ses actions en tant que bonnes ou mauvaises moralement, c'est-à-dire en tant que conformes ou non au droit naturel et divin, sont sujettes au jugement et à la juridiction de l'Eglise » (Enc. *Singulari quadam*, 24 septembre 1912 ). *Pie XI Divini illius Magistri.*

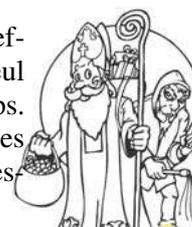


## Chronique du prieuré

**Le dimanche 28 novembre :** La récollection de l'Avent a accueilli de nombreuses familles, regroupant environ une soixantaine de personnes, puisque petits et grands étaient invités pour des activités spirituelles adaptées aux âges de chacun. Les Vêpres ont pu être dignement chantées par la communauté ragaille spirituellement.

**Le samedi 4 décembre :** Le marché de Noël a été une réussite d'organisation. La « salle paroissiale », pour ne pas dire le hangar, a été très bien décorée, si bien que l'ambiance de Noël était au rendez-vous. La visite de St Nicolas fut un enchantement pour grands

et petits, même si ces derniers furent effrayés par le terrible père fouettard. Seul gros problème de la journée : le temps. Tempêtes de neige et pluies verglaçantes ont forcé de nombreuses personnes à rester chez elles.



**Mercredi 8 décembre :** Une neige abondante s'abat sur la région parisienne et provoque des bouchons énormes. Le prieuré peut malgré l'urgence commencer la messe solennelle le soir, célébrée par Monsieur l'abbé Jacques Laguérie, deuxième assistant du district de France. Peu

de fidèles ont pu regagner leur maison ou atteindre la chapelle, mais ils furent plus nombreux à venir participer à la procession, dont le trajet fut légèrement raccourci à l'occasion. Notre Dame fut donc honorée, sans aucun incident malgré la glace.

**Samedi 11 décembre** : Dans l'après-midi, le prieuré a accueilli l'assemblée générale de la DFCY.

Le soir même, le Cercle de Tradition présenté par Madame Ghazal sur l'histoire des chrétiens d'Orient a réuni une vingtaine de personnes.

**Samedi 17 décembre** : Le Noël de l'école de Goussonville a démontré les qualités d'acteurs et de chanteurs des enfants, mais aussi le talent des sœurs dominicaines qui ont su faire donner aux enfants le meilleur d'eux-



mêmes et élever les âmes des parents. Nous leur adressons donc toutes nos félicitations et nos remerciements pour ce spectacle unanimement apprécié.

Ajoutons qu'à l'école les travaux se poursuivent par une multitude de changements qui améliorent la vie quotidienne des élèves et des mères. La cuisine a été réagencée, une salle de repas des sœurs aménagée, la grange a été en partie rangée, des gravats ont été évacués...

Les volontaires sont toujours les bienvenus pour prêter main forte car il reste bien du travail à effectuer.

**Dimanche 18 décembre** : Une nouvelle vague de neige et de froid a bloqué la côte de Jouy-Mauvoisin. L'église Sainte Foy est inaccessible : les quelques courageux équipés de pneus-neige ont pu bénéficier d'une messe au prieuré vers 11 h 30. Cependant, étant donné le nombre de personnes n'ayant pu se déplacer, une autre messe est organisée au prieuré pour 18 h 00, la météorologie étant alors plus clémente. Elle fit salle comble.

**Vendredi 24 décembre** : Lors de la vigile de Noël, la veillée offrit une crèche vivante, organisée par mesdames Demaine et Tantarri. La chorale, menée par Madame Vanderperre, nous a fait découvrir de très beaux chants de Noël qui ont permis à tous de prier en musique. La Messe de Minuit fut digne de la crèche : heureuse mais fraîche. Elle fut aussi l'occasion d'apprendre l'hospitalisation du jeune Rémi Gilles, suite à un accident de voiture. Prions encore pour son prompt rétablissement.

Monsieur l'abbé Vincent d'André a profité des vacances de Noël pour s'échapper du Canada et retrouver Mantes. Nous avons, notamment, bénéficié de sa présence pour l'octave de Noël et le dimanche 2 janvier. Qu'il prenne un bon repos, car nous avons besoin de prêtres, mais de prêtres en bonne santé !

#### CARNET FAMILIAL :

Le mercredi 29 décembre a eu lieu l'enterrement de Madame Odile HERGAT, âgée de 85 ans.

*Requiescat in pace.*

### Dates importantes à retenir

**Dimanche 9 Janvier** : Galette des rois, dégustée en paroisse après le spectacle des scouts qui débute à 15h00.

**Le même jour**, le congrès du Courrier de Rome, à la maison de la Chimie (Paris VII°) sera l'occasion de profiter de conférences de haut niveau, et notamment à 16h30, une allocution de S.E. Mgr Bernard Fellay : *Que peut apporter la Fraternité Saint Pie X à l'Eglise ?*

**Samedi 15 janvier**, 20h15 : Cercle de Tradition. « l'actualité des Chrétiens d'Orient » par Mme Ghazal.

**Catéchisme pour adultes** « débutants » : 20 janvier, 3 et 24 février, à 20h00.

**Lundi 24 janvier**, à 20h30 : Cours de Patrologie.

#### Autres dates :

**Confirmations** : le samedi 4 juin 2011 à Jouy-Mauvoisin.

**Premières communions** : le dimanche 26 juin 2011 à Jouy-Mauvoisin, jour de la Fête-Dieu.

# Prieuré Saint-Jean

2, rue Jean Hoët - 78200 MANTES-la-JOLIE  
Tel. : 01. 30. 33. 58. 07 - fax : 01. 34. 97. 83. 74 - mail : prieurestjeanmantes@sfr.fr

Messes	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Jouy	10 h. 30						
Mantes	8 h. 30	7 h. 20 18 h. 30	6 h. 50 <sup>(1)</sup> 18 h. 30	6 h. 50 <sup>(1)</sup>	18 h. 30	18 h. 30	7 h. 20 11 h. 30
Goussonville		7 h. 20 <sup>(2)</sup>	7 h. 20 <sup>(2)</sup>	11 h. 00 <sup>(2)</sup>	7 h. 20 <sup>(2)</sup>	7 h. 20 <sup>(2)</sup>	

<sup>(1)</sup> Période scolaire : 6h50 ; vacances : 7h15.

<sup>(2)</sup> Sauf pendant les vacances.

- Chapelet** : au prieuré, les lundi, mercredi, vendredi et samedi à 19 h 10.  
**Salut du Saint-Sacrement** : au prieuré, le jeudi à 19 h 10, sauf la veille de chaque premier vendredi du mois où le Saint Sacrement est exposé le vendredi soir.  
**Confessions** : - à Jouy, le dimanche, de 10 h 00 à 10 h 25.  
- au prieuré, le samedi, de 10 h 30 à 11 h 25,  
le dimanche, de 8 h 00 à 8 h 25.

## Permanences au prieuré :

- Abbé France : le samedi de 9 h 00 à 10 h 30 (sauf exception) et sur rendez-vous.  
Abbé Bernhard : sur rendez-vous.  
Abbé Jaquemet : sur rendez-vous.

## Activités

**Liturgie** : Jean-Noël Vanderperre (01 34 77 11 79).

## Chorales :

- Grégorienne : M. Quillon (01 34 77 57 50) - répétitions à Jouy, le dimanche à 10 h00.  
- Polyphonique : Mme Vanderperre (01 34 77 11 79) - répétitions au prieuré, le mercredi à 20 h 45.

**Cercles de Tradition** : M. Bordenave-Gassédât (01 30 42 34 47) - au prieuré, un samedi par mois à 20 h 15.

## Catéchismes pour adultes :

- Groupe 1 : « débutants », (abbé Jaquemet) - deux jeudis par mois à 20 h 00.  
- Groupe 2 : Pères de l'Eglise, (abbé France) - un lundi par mois à 20 h 30.

## Catéchisme pour enfants :

Au prieuré, le mardi pendant la période scolaire, de 17 h 30 à 18 h 30.  
Les cours sont suivis de l'assistance à la Messe de 18 h 30.

**Scoutisme (louveteaux, jeannettes, scouts)** : M. Buchet (01 34 77 11 91).

La Communauté du Prieuré St Jean  
vous souhaite une heureuse et sainte année.